

Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme

Plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme

LUTTONS ENSEMBLE!



CONTRE L'ANALPHABÉTISME

RÉSEAU DE LUTTE À L'ANALPHABÉTISME

Printemps 2016

Cette plateforme a été adoptée à la rencontre du Réseau de lutte à l'analphabétisme du 17 février 2016.

La reproduction de ce document, en tout ou en partie, est encouragée à condition d'en mentionner la source.

ISBN 978-2-9815872-0-6

© Réseau de lutte à l'analphabétisme, 2016

Réseau de lutte à l'analphabétisme

<http://lutteanalphabetisme.ca/>



Le Réseau de lutte à l'analphabétisme

Le *Réseau de lutte à l'analphabétisme* est composé de 20 organisations de la société civile de tous les horizons. Il s'est donné pour mission de sensibiliser la société québécoise à la question de l'analphabétisme, de ses causes et de ses conséquences, d'une part, et de mobiliser la société civile en vue de l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme, d'autre part.

Le présent document expose les éléments clés de la stratégie nationale réclamée par le Réseau. Cette stratégie s'inscrit dans une perspective de justice sociale et de droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Les membres du Réseau proposent ainsi d'instaurer des mesures structurantes qui s'attaqueront aux causes et aux conséquences de l'analphabétisme au Québec.

Organisations membres du Réseau de lutte à l'analphabétisme

Association québécoise des intervenantes et des intervenants à la formation générale des adultes (AQIFGA)

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO)

Collectif pour un Québec sans pauvreté

Collège Frontière

Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Fédération autonome de l'enseignement (FAE)

Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

Literacy Quebec (LQ)

Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)

Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ)

Relais-femmes

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP)

Table des matières

<i>Le Réseau de lutte à l'analphabétisme</i>	3
<i>Organisations membres du Réseau de lutte à l'analphabétisme</i>	3
<i>Table des matières</i>	5
<i>Luttons ensemble contre l'analphabétisme</i>	7
L'analphabétisme : des coûts sociaux et économiques importants	7
Portrait de la littératie au Québec	8
Les exigences liées à l'utilisation de l'information écrite	9
Pour une société pleinement alphabétisée et inclusive, des réponses diversifiées sont nécessaires	11
<i>La PGÉAFC : une cible trop étroite et des investissements peu ambitieux</i>	12
<i>Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme...</i>	13
<i>Intervenir sur tous les fronts</i>	14
Axe 1 : Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation	14
Axe 2 : Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion	15
Axe 3 : Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie, TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie	16
Axe 4 : Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances	18
<i>Faire de la lutte à l'analphabétisme une priorité</i>	18
<i>Bibliographie</i>	19

**Plateforme du
Réseau de lutte à l'analphabétisme**

Luttons ensemble contre l'analphabétisme

L'analphabétisme : des coûts sociaux et économiques importants

Dans un contexte où la société se complexifie et devient de plus en plus exigeante, le fait d'être une personne peu ou pas alphabétisée rend l'exercice de ses différents rôles sociaux extrêmement difficile. Pour ces personnes, comprendre leur environnement, agir au sein de leur collectivité et vivre pleinement leur citoyenneté sont des défis de taille. Une partie importante de la population se retrouve ainsi en situation de survie, de précarité, en marge de la société et dans l'impossibilité d'exercer pleinement l'ensemble de ses droits.

Concrètement, les adultes peu ou pas alphabétisés risquent davantage de déclarer des problèmes de santé, ont moins accès à de la formation continue, éprouvent plus de difficultés à s'insérer et à se maintenir en emploi, touchent des revenus plus bas et sont davantage à risque de vivre du chômage à long terme que leurs concitoyens et concitoyennes plus alphabétisés. Leurs enfants ont également plus de chance de se retrouver dans la même situation.

Le problème de l'analphabétisme ou de la faible littératie au Québec engendre des coûts sociaux et économiques importants. Bien que les conséquences de l'analphabétisme se fassent sentir d'abord et avant tout dans la vie des individus peu ou pas alphabétisés et de leur famille, les coûts engendrés par ces difficultés rejaillissent sur l'ensemble de la société. Au Québec, les coûts relatifs à l'analphabétisme sont

Encadré 1 : Incidences du niveau de littératie sur la société et les individus

Travail et économie :

- ✓ De faibles compétences en littératie influencent les inégalités économiques, la croissance du PIB ainsi que la productivité au travail (accidents du travail, absentéisme, mauvaise utilisation d'équipements, etc.). (UNESCO, 2006 et 2010)
- ✓ Les liens entre les compétences en littératie et la croissance de la production par habitant et par travailleur sont plus significatifs que ceux avec le niveau de scolarité. (Statistique Canada, 2008)

Rémunération :

- ✓ Les personnes qui se classent aux niveaux 4 et 5 de l'échelle de littératie ont en moyenne un salaire horaire d'au moins 60 % supérieur aux personnes qui se classent aux niveaux 1 ou inférieur à 1. (Statistique Canada, CMEC et EDSC, 2013)

Participation citoyenne :

- ✓ Les adultes qui se classent aux niveaux de littératie les plus bas ont plus tendance à croire qu'ils ont peu ou pas d'influence sur le processus politique, à participer à la vie politique ou à des activités syndicales, communautaires ou bénévoles. (Statistique Canada, CMEC et EDSC, 2013; UNESCO, 2006)

Confiance, autonomie et estime de soi :

- ✓ La capacité d'initiative et l'autonomie d'action des adultes qui se classent aux niveaux les plus bas de l'échelle de littératie sont plus limitées. (ICÉA, 2014; UNESCO, 2006)
- ✓ Les adultes qui se classent aux niveaux de littératie les plus bas sont deux fois plus susceptibles d'indiquer qu'ils ne font pas confiance aux autres. (Statistique Canada, CMEC et EDSC, 2013)
- ✓ On observe des liens entre un faible niveau de compétences en littératie et la tendance à avoir une faible estime de soi. (OCDE, 2012; UNESCO, 2006 et 2010)

Santé :

- ✓ Les personnes ayant des compétences très faibles en littératie sont plus susceptibles de déclarer une mauvaise santé. (Bernèche, 2015)
- ✓ On observe des liens entre de faibles compétences en littératie et les risques pour la santé au travail. (UNESCO, 2006 et 2010)

estimés annuellement à plus de 7 milliards de dollars canadiens¹, soit 2 % de son produit intérieur brut (PIB) (World Literacy Foundation, 2015, p. 8). Une intervention vigoureuse de l'État et de l'ensemble de la société s'avère donc nécessaire et urgente.

D'ailleurs, élever le niveau d'alphabétisme de la population génère des bénéfices substantiels : « on associe le niveau d'alphabétisme d'une société à des revenus et des recettes fiscales plus élevés, à des taux de criminalité plus faibles, à un chômage moindre, à une plus faible dépendance à l'égard de l'aide sociale ainsi qu'à des coûts moins élevés en matière de soins de santé »².

Portrait de la littératie au Québec

Jusqu'à tout récemment, les données sur la scolarité étaient utilisées pour déterminer le niveau d'alphabétisme de la population québécoise. Certes, il existe un rapport étroit entre le niveau de scolarité et le niveau de littératie, mais il n'est pas absolu. Depuis le milieu des années 90, des enquêtes visant à mesurer directement les compétences en littératie des adultes ont permis d'obtenir un portrait plus précis de la situation.

Dans la dernière décennie, les résultats de deux enquêtes internationales³ nous ont fourni un tel éclairage. Selon le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), « la littératie est définie comme la capacité de comprendre, d'évaluer, d'utiliser et de s'engager dans des *textes écrits* pour participer à la société, pour accomplir ses objectifs et pour développer ses connaissances et son potentiel » (OCDE, 2013, p. 64).

Entre 2003 et 2012, on ne constate pas d'amélioration des compétences en littératie de la population québécoise âgée de 16 à 65 ans (Tableau 1). Les résultats obtenus avec le PEICA viennent plutôt confirmer les tendances observées avec l'enquête précédente, soit l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EICA).

Tableau 1

Littératie — Répartition de la population québécoise de 16 à 65 ans par niveau de compétences à l'EICA et au PEICA – Données pour le Québec*

	Niveau < 1	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4 ou 5
EICA (2003)	3,8 %	12,2 %	32,9 %	38,5 %	12,6 %
PEICA (2012)	4,1 %	14,9 %	34,3 %	35,5 %	11,3 %

* Différences statistiquement significatives (comparaison moyenne entre l'EICA et le PEICA)

Source : CMEC, Statistique Canada et EDSC, 2013, p. 38.

Ainsi, **19 % de la population québécoise âgée de 16 à 65 ans, soit plus d'un million d'adultes**, affichent actuellement de **très faibles compétences en littératie (niveaux < 1 et 1)**. Alors qu'en 2003, on évaluait ce nombre à 800 000 pour la même tranche d'âge. À l'autre extrémité de

¹ Pour le PIB du Québec : <http://www.gouv.qc.ca/fr/LeQuebec/Pages/Économie.aspx> (Consulté le 14 janvier 2016)

² Miller, Louise. (1990). *L'alphabétisme et les droits de la personne*, Ottawa, Secrétariat national à l'alphabétisation, p. 9, citée dans Jean-François Venne, *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EICA)*, Montréal, RGPAQ, 2006, p. 73.

³ Soit : l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EICA) et le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA).

l'échelle de littératie, moins de 12 % de la population de 16 à 65 ans se situent aux niveaux les plus élevés (Tableau 1).

Toutefois, le portrait demeure incomplet. D'une part, il nous faudrait ajouter les données concernant la population âgée de plus de 65 ans. En effet, le PEICA n'a pas évalué les compétences des adultes de cette tranche d'âge, contrairement à l'enquête de 2003, qui évaluait à 500 000 le nombre d'adultes de plus de 65 ans ayant de très faibles compétences en littératie.

D'autre part, ce portrait exclut les données des adultes de 16 à 65 ans ayant les plus grandes difficultés avec l'écrit. Ces personnes se trouvent, en quelque sorte, au-dessous du niveau inférieur à 1.⁴

Les exigences liées à l'utilisation de l'information écrite

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, on accorde de plus en plus d'importance aux communications écrites. Le nombre et les usages de ces communications augmentent, et ce, dans tous les champs d'activités. Plus que jamais, les écrits prennent forme dans des environnements numériques complexes, leur diffusion faisant appel aux technologies de l'information.

Dans le contexte où l'écrit est omniprésent et se présente sous différentes formes, la seule capacité d'un adulte à décoder des textes ne suffit plus. En effet, on exige que cet adulte soit aussi capable de comprendre des environnements écrits complexes et de les évaluer en fonction de leur pertinence et de leur utilité.

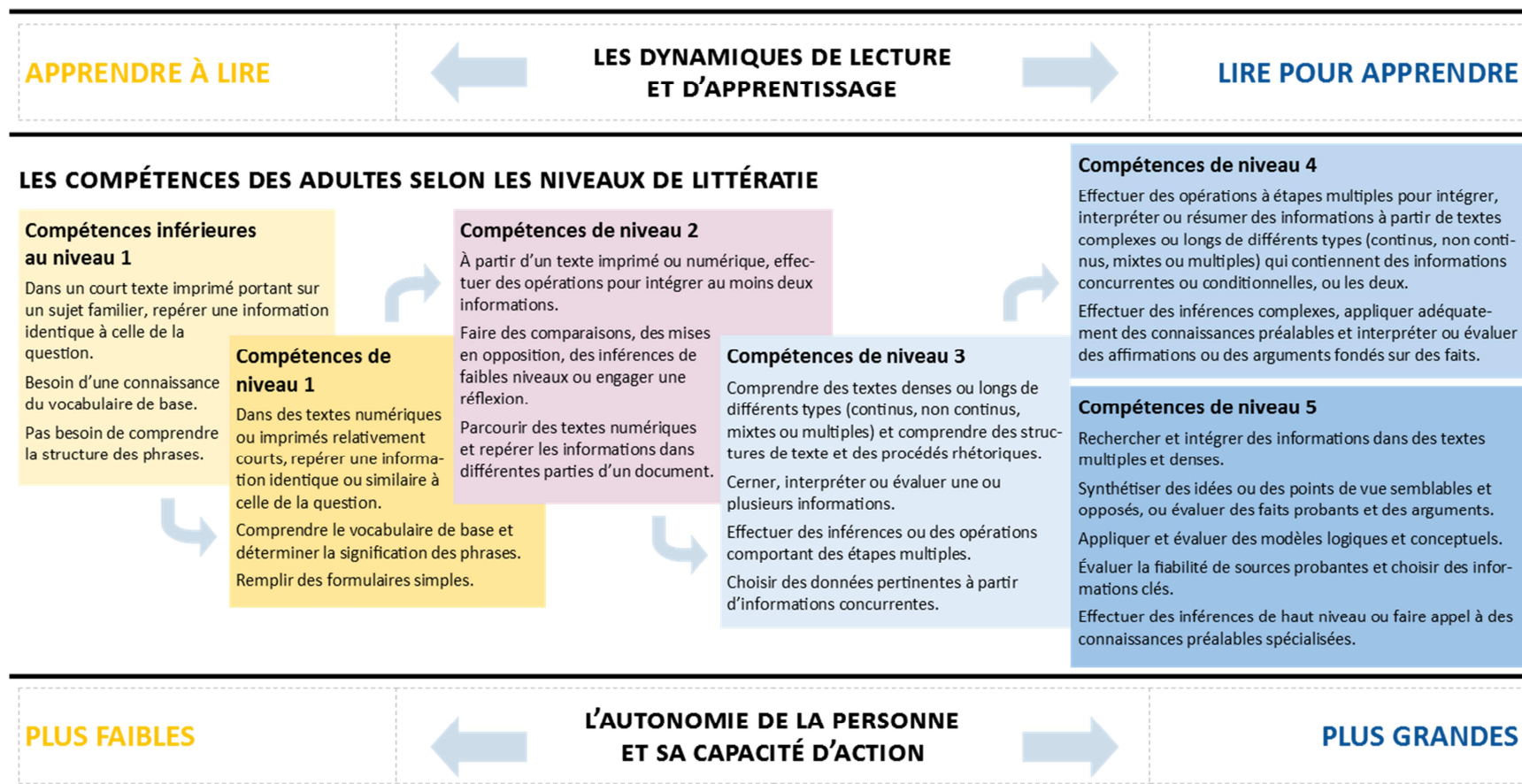
9

Que ce soit au travail, en communication régulière avec les services publics, en tant que parent, consommateur ou citoyen, l'adulte d'aujourd'hui doit répondre à des exigences élevées en matière d'utilisation de l'écrit. Ces exigences commandent la maîtrise de compétences en littératie bien supérieures aux capacités généralement observées chez les personnes se situant aux niveaux 1 et inférieur à 1 de l'échelle de littératie.

Comme illustré à la Figure 1, les adultes, dont les compétences sont les plus faibles selon l'échelle de littératie du PEICA, se retrouvent ainsi dans une situation où il leur est difficile, voire impossible, d'utiliser l'écrit pour apprendre, comprendre et intervenir dans le cours de leur vie en toute autonomie. La capacité d'agir de ces adultes s'en trouve ainsi limitée et, finalement, c'est toute la société qui en subit les conséquences.

⁴ « Le PEICA comprend également une évaluation des composantes de la lecture, conçue dans l'optique de fournir de l'information à propos des adultes qui affichent de très faibles niveaux de compétence en lecture. L'évaluation sert à mesurer les compétences dans les domaines du vocabulaire imprimé (mettre en correspondance des mots avec l'image d'un objet), du traitement de phrases (déterminer si une phrase produit un sens logique) et de la compréhension de passages (choisir les mots qui ont le plus de sens dans un contexte donné). Les résultats de l'évaluation des composantes de la lecture ne sont pas inclus dans le [PEICA]. » Extrait tiré de : Statistique Canada; Conseil des ministres de l'éducation (Canada) [CMEC]; Emploi et Développement social Canada, 2013, p. 8.

FIGURE 1 Relations entre les compétences en littératie et différents facteurs liés à l'utilisation de l'écrit dans une perspective d'apprentissage et d'autonomisation



Sources : <http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/education/litteratie/peica/> et OCDE (2009, 2013 et 2013a)

Le Réseau de lutte à l'analphabétisme, 2016

Pour une société pleinement alphabétisée et inclusive, des réponses diversifiées sont nécessaires

Les compétences en littératie d'une personne ne sont pas figées dans le temps. Elles évoluent tout au long de la vie en fonction des apprentissages et expériences de cette personne. En ce sens, les réponses éducatives permettant de favoriser l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances et des compétences en littératie doivent être diversifiées et tenir compte des besoins des individus.

En complément aux réponses éducatives, des solutions doivent être envisagées pour prévenir l'analphabétisme et ses conséquences ainsi que pour contrer l'exclusion des adultes peu ou pas alphabétisés. Conséquemment, un cadre d'intervention visant à lutter contre l'analphabétisme ne peut se limiter à la seule dimension de l'apprentissage.

La PGÉAFC : une cible trop étroite et des investissements peu ambitieux

La Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue (PGÉAFC) se réclame clairement de La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes⁵. D'entrée de jeu, elle affirme que ses « fondements [...] s'inscrivent dans la lignée de la Déclaration de la 5^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO à laquelle le Québec a adhéré » (Gouv. du Québec, 2002a, p. 2). La Déclaration invite les États membres « à faire en sorte que tous aient la possibilité d'acquérir une éducation de base et d'entretenir cet acquis, et à créer [...] un environnement de l'écrit à l'appui de l'oralité » (UNESCO, 1997, section 11).

Dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue, on retrouve les éléments qui devaient guider l'action gouvernementale dans le domaine de l'alphabétisation, soit : « Relever ce défi commande des actions diversifiées en relation avec les différentes difficultés que rencontrent les personnes peu scolarisées. En priorité, des actions très vigoureuses devront être menées en alphabétisation. L'ampleur du retard à rattraper et les conséquences importantes de cette problématique sur le développement du Québec justifient un engagement clair de l'État à élaborer et à mettre en place des stratégies et des moyens adaptés à la réalité des personnes concernées et à la nature de leurs besoins » (Gouv. du Québec, 2002b, p. 4).

Notons au passage que les investissements prévus pour la mise en œuvre du plan d'action quinquennal en matière d'éducation des adultes et de formation continue se chiffraient à 20 millions de dollars par année pendant cette même période. Ces investissements, déjà modestes à l'époque, sont dérisoires dans le contexte actuel où nous assistons à des désinvestissements importants dans les services publics en général et particulièrement, dans le système public d'éducation et les services à la petite enfance. Rien pour contribuer à l'ambitieux projet que nous poursuivons : lutter efficacement et durablement contre l'analphabétisme.

Près de quinze ans après l'adoption de cette politique, nous constatons à regret que **la volonté exprimée dans le plan d'action de mener en priorité des actions vigoureuses en alphabétisation ainsi que d'élaborer et de mettre en place des stratégies et des moyens adaptés ne s'est pas concrétisée**, et ce, malgré les constats faits sur la nécessité d'agir.

Certes, pour lutter contre l'analphabétisme, il est nécessaire de rehausser le niveau de formation de base de la population québécoise, comme le prévoyait le plan d'action de la PGÉAFC. Mais cette mesure est et demeure insuffisante. C'est pourquoi le Réseau de lutte à l'analphabétisme invite l'État québécois à adopter une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme reposant sur une vision globale du problème de l'analphabétisme, de ses causes et de ses conséquences. Cette stratégie s'inscrira dans la continuité de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, mais élargira sa portée sociale dépassant ainsi le strict champ de l'éducation des adultes.

⁵ Cette déclaration a été signée par les États membres à l'issue de la 5^e Conférence internationale sur l'éducation des adultes de l'UNESCO.

Pour une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme...

Le problème des faibles capacités de lecture n'est pas seulement une question de scolarité ni une question privée ou individuelle. Il agit également comme indicateur des inégalités sociales et économiques plus profondes qui caractérisent la société contemporaine. Étant donné que l'amélioration des capacités de lecture seule ne résoudra pas les inégalités systémiques, les politiques conçues pour régler les problèmes d'analphabétisme ne produiront qu'un effet limité à moins qu'elles ne s'attaquent sérieusement à l'insécurité économique et aux autres inégalités.⁶

VIVIAN SHALLA ET GRANT SCHELLENBERG

Contrairement à l'approche privilégiée jusqu'à présent au Québec pour contrer l'analphabétisme, le Réseau de lutte à l'analphabétisme prône une solution qui permettra de nous attaquer collectivement, à la fois, aux causes multiples de l'analphabétisme et à ses conséquences sur les individus et l'ensemble de la société.

Le Réseau de lutte à l'analphabétisme invite le gouvernement du Québec à ouvrir, en partenariat avec la société civile, un vaste chantier dont les travaux permettront l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

S'appuyant sur une vision globale et cohérente du problème de l'analphabétisme, une telle stratégie devra agir sur plusieurs fronts afin de lutter efficacement contre l'analphabétisme. Elle devra notamment :

- s'inscrire dans une perspective de justice sociale et de droit à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie;
- tenir compte de la réalité des personnes peu ou pas alphabétisées et de leur famille;
- identifier les causes structurelles de l'analphabétisme et permettre de s'y attaquer;
- contribuer à la réduction de l'analphabétisme et de ses conséquences;
- permettre la mise en œuvre de mesures structurantes et d'actions multisectorielles et multidimensionnelles soutenues et à long terme;
- interpeller l'ensemble des acteurs gouvernementaux et de la société civile concernés par cette lutte;
- permettre les collaborations et les partenariats entre les acteurs (gouvernementaux et sociaux).

En cohérence avec ces principes généraux, une stratégie devra également agir sur les quatre dimensions suivantes :

- l'appropriation de la lecture et de l'écriture;

⁶ SHALLA, Vivian et Grant SCHELLENBERG. (1998). *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes. La valeur des mots : alphabétisme et sécurité économique au Canada*, Ottawa, Ministère de l'Industrie, p. 54, cités dans Jean-François Venne, *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, Montréal, RGPAQ, 2006, p. 76.

- l'amélioration des conditions de vie des personnes peu ou pas alphabétisées et de leur famille par la lutte à la pauvreté, la mise en place des conditions favorables à l'exercice de leurs droits et à leur participation citoyenne;
- l'adaptation des environnements écrits et technologiques à la réalité des personnes peu ou pas alphabétisées;
- la prise en compte des réalités des personnes peu ou pas alphabétisées dans l'élaboration et la dispensation des services, programmes, interventions de l'État et de la société civile.

Intervenir sur tous les fronts

Les dimensions de la lutte à l'analphabétisme identifiées précédemment devront se traduire concrètement par des actions structurantes. Le Réseau les a classées sous les quatre axes d'intervention suivants :

Axe 1 : Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation

Axe 2 : Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion

Axe 3 : Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie et TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie

Axe 4 : Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances

14

Axe 1 : Agir aux plans de la valorisation, de la promotion et de la sensibilisation

Lire et écrire sont des actes émancipateurs qui nous permettent d'apprendre et de comprendre le monde dans lequel nous vivons. Ils nous permettent d'agir dans notre communauté et, surtout, d'intervenir dans le cours de notre vie. Ils s'incarnent dans toutes les dimensions de notre existence, quel que soit notre âge. Il faut valoriser leur importance et encourager chaque individu à mobiliser quotidiennement les compétences particulières associées à la lecture et à l'écriture.

Par ailleurs, l'alphabétisation et la formation de base doivent être reconnues à la fois comme droits de la personne et fondements de l'apprentissage tout au long de la vie. Le succès des interventions favorisant l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances et des compétences liées à la lecture et à l'écriture dépend de cette reconnaissance.

Finalement, la population, les intervenantes et les intervenants de l'État ainsi que les partenaires de la société civile doivent être mieux sensibilisés à la réalité des personnes vivant avec les conséquences de l'analphabétisme. Une connaissance accrue favoriserait la réceptivité et la sensibilité de toutes et tous à l'égard de ces personnes; elle aiderait les intervenantes et les

intervenants de l'État ainsi que les partenaires de la société civile à être plus attentifs aux besoins particuliers de ces personnes.

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes. Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. Valoriser la lecture et l'écriture dans toutes les dimensions de la vie;
2. Faire la promotion de l'alphabetisation et de la formation de base dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie;
3. Sensibiliser la population, les intervenantes et les intervenants de l'État et les partenaires de la société civile à la réalité des personnes vivant avec les conséquences de l'analphabétisme.

Il importe par ailleurs de faciliter la mise en œuvre de ces interventions et d'en assurer le succès. À ce titre, la stratégie à venir doit appuyer ces interventions sur des mesures d'encadrement visant à :

- s'assurer que l'ensemble des ministères et des organismes gouvernementaux participent, en concertation, à des actions visant la valorisation, la promotion et la sensibilisation;
- s'assurer que ces actions soient élaborées et mises en œuvre en collaboration avec les partenaires de la société civile concernés;
- appuyer ces actions par un financement conséquent permettant une action soutenue et à long terme aux niveaux local, régional et national;
- donner aux acteurs du terrain les moyens financiers et logistiques pour assurer une action soutenue en matière de valorisation, de promotion et de sensibilisation.

15

Axe 2 : Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion

Prévenir l'analphabétisme et l'exclusion, c'est mettre en place les conditions assurant une entrée réussie dans le monde de l'écrit pour les tout-petits. C'est aussi créer un environnement favorable à la réussite du parcours scolaire de tous les élèves.

Agir en prévention de l'analphabétisme et de l'exclusion, exige de soutenir les adultes peu ou pas alphabétisés dans leur démarche d'alphabetisation et de formation. C'est aussi s'assurer que leurs difficultés quant à l'écrit ne représentent pas des obstacles à l'exercice de leurs droits politiques, sociaux et économiques.

Prévenir l'exclusion, demande de créer des environnements écrits accessibles pour donner le goût de la lecture aux adultes peu alphabétisés et consolider les acquis de l'ensemble des adultes. Plus on lit, plus on renforce nos compétences en lecture. Plus on est compétent en lecture, plus on lit.

Enfin, la lutte à l'analphabétisme est indissociable de la lutte à la pauvreté. D'un côté, agir sur la pauvreté, c'est agir sur une des causes de l'analphabétisme; de l'autre, en prévenant l'analphabétisme, nous contribuons à lutter contre la pauvreté.

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra donc permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes. Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. Soutenir les familles dans leurs activités d'éveil à la lecture et à l'écriture;
2. S'assurer que les familles ayant des enfants d'âge préscolaire aient accès à des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture au sein des différents milieux s'adressant à la petite enfance ainsi qu'un accès à des services spécialisés;
3. Favoriser et renforcer les liens famille-école-communauté;
4. Faciliter les transitions entre les différents parcours d'apprentissage tout au long de la vie;
5. Soutenir les adultes qui désirent entreprendre ou poursuivre une formation;
6. S'assurer que les personnes peu ou pas alphabétisées aient accès à des environnements écrits et technologiques qu'ils soient capables de comprendre et de maîtriser;
7. S'assurer que les personnes peu ou pas alphabétisées et leur famille bénéficient d'un accompagnement, adapté à leur situation et dispensé par une personne, et ce, tout au long de leur démarche dans les services publics;
8. Faciliter l'accès au marché du travail des personnes peu ou pas alphabétisées en soutenant des actions adaptées à leur situation;
9. Favoriser le maintien en emploi des personnes peu ou pas alphabétisées, notamment par des programmes d'accompagnement et l'adaptation des environnements écrits de ces milieux de travail;
10. Améliorer les conditions de vie des adultes peu ou pas alphabétisés et des familles de milieux défavorisés.

16

Axe 3 : Agir pour l'acquisition, le maintien et le rehaussement des connaissances en lecture et en écriture et des compétences de base (littératie, numératie, TICs) dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie

Le niveau d'éducation et de formation achevé est fortement corrélé à la maîtrise des compétences en littératie et en numératie et la qualité de l'enseignement reçu joue bien certainement sur la solidité des acquis en la matière.

OCDE, 2013

L'appropriation de la lecture et de l'écriture est au cœur de la lutte à l'analphabétisme. Une stratégie de lutte à l'analphabétisme devra soutenir les actions visant à favoriser l'acquisition des connaissances en lecture et en écriture ainsi que des diverses compétences de base

(littératie, numératie, TICs). La stratégie devra également favoriser le maintien de ces connaissances et de ces compétences ainsi que leur rehaussement.

Pour ce faire, il importe de tout mettre en œuvre pour que le parcours initial de formation mène à la réussite scolaire et octroie les outils nécessaires à l'acquisition des connaissances et des compétences en lecture et en écriture. Un parcours scolaire difficile est l'un des facteurs liés à un déficit en littératie (CSÉ, 2013, p. 36). Inversement, vivre une expérience scolaire positive favorisera l'appropriation de la lecture et de l'écriture et insufflera le désir de poursuivre d'autres formations.

Par ailleurs, l'adulte peu ou pas alphabétisé ou qui ne maîtrise pas suffisamment la langue de la société d'accueil doit pouvoir bénéficier, tout au long de sa vie, d'occasions d'apprentissage lui permettant d'acquérir, de rehausser ou de maintenir ses connaissances en lecture et en écriture et ses compétences de base. Ces mêmes possibilités devraient être accessibles à tout adulte, quel que soit son niveau de littératie, sachant qu'il est prouvé que les compétences ont tendance à s'étioler lorsqu'elles sont insuffisamment utilisées.

Dans cette perspective, une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes. Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. Favoriser l'appropriation de la lecture, de l'écriture et des compétences de base de la petite enfance à l'âge adulte, et ce, dans toutes les dimensions de la vie;
2. Prendre en compte toute la gamme des besoins de formation, des objectifs d'apprentissage et des façons d'apprendre;
3. Reconnaître et promouvoir la diversité des lieux et des modes de formation à l'éducation des adultes;
4. Soutenir les organisations capables de fournir des environnements éducatifs étant propices à l'acquisition des connaissances et des compétences de base, à leur maintien ainsi qu'à leur rehaussement, soit :
 - améliorer le soutien relatif aux conditions d'apprentissage et d'enseignement dans les différents milieux de l'éducation formelle (FGJ, FGA et FP, incluant classes d'accueil et milieux carcéraux);
 - soutenir, dans la réalisation de leur mission, les différents milieux de l'éducation non formelle, soit le milieu communautaire (notamment les organismes intervenant en alphabétisation, auprès des familles ainsi que des personnes réfugiées et immigrantes) et le milieu syndical contribuant à la lutte à l'analphabétisme;
 - favoriser et encourager la formation de base dans les milieux de travail pour toutes et tous;
 - s'assurer que des services d'alpha-francisation de qualité et adaptés aux besoins des personnes immigrantes et réfugiées leur soient accessibles;
 - promouvoir et soutenir les actions des institutions culturelles, comme les musées et les bibliothèques, contribuant à l'appropriation de la lecture, de l'écriture et des TICs.

Axe 4 : Agir pour la formation ainsi que pour l'avancement et le transfert des connaissances

L'État et les partenaires de la société civile doivent favoriser, chez leurs intervenantes et leurs intervenants, la compréhension de l'analphabétisme, de ses causes, de ses conséquences et des besoins spécifiques des personnes qui vivent avec ces conséquences.

Pour ce faire, il faut miser sur l'avancement des connaissances en la matière. Il faut également identifier des pratiques qui ont fait leurs preuves.

Ces actions permettront d'accroître la réceptivité et la sensibilité de toutes et tous à l'égard des personnes qui vivent avec les conséquences de l'analphabétisme. Il sera ainsi possible de mieux intervenir collectivement auprès de ces personnes.

La lutte à l'analphabétisme commande de s'assurer que les connaissances relatives à ce problème social soient accessibles en différents formats (papier, numérique, audio, etc.), vulgarisées et largement diffusées auprès d'auditoires diversifiés.

Une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme devra permettre à l'État et aux partenaires de la société civile de mener des actions concrètes. Ces dernières devront poursuivre notamment les objectifs suivants :

1. S'assurer que les intervenantes et les intervenants de l'État et des partenaires de la société civile aient accès à de la formation et à des ressources leur permettant de tenir compte de la réalité des personnes vivant avec les conséquences de l'analphabétisme;
2. Contribuer à l'avancement des connaissances liées au phénomène de l'analphabétisme, aux réalités des personnes qui se retrouvent dans cette situation et aux pratiques qui ont fait leurs preuves;
3. Soutenir le transfert de ces connaissances auprès de la population, des acteurs du terrain et des décideurs politiques et économiques.

18

Faire de la lutte à l'analphabétisme une priorité

Enfin, pour lutter durablement contre l'analphabétisme, l'État québécois devra en faire une **priorité nationale**. En ce sens, la stratégie développée devra être accompagnée des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires. La stratégie devra prévoir également les mécanismes de suivi et d'évaluation de l'atteinte des objectifs et des progrès effectués en matière de lutte à l'analphabétisme.

Bibliographie

Bernèche, Francine. (2015). « Santé et compétences en traitement de l'information : des liens révélateurs – Résultats québécois du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) », *Zoom santé*, numéro 54, décembre 2015, Institut de la Statistique du Québec. Repéré à <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/bulletins/zoom-sante-201512-54.pdf>

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]; Statistique Canada; Emploi et Développement social Canada. (2013). *Compétences au Canada – Premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) ANNEXE D*, Toronto, CMEC. Repéré à <http://www.peicacda.ca/490/Rapport-pancanadien/Tableaux-additionnels/index.html>

Conseil supérieur de l'éducation. (2013). *Un engagement collectif pour maintenir et rehausser les compétences en littératie des adultes*, Québec, Gouvernement du Québec, 189 p.

Gouvernement du Québec. (2002a). *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue : Apprendre tout au long de la vie*, Québec, Ministère de l'Éducation, 43 p.

Gouvernement du Québec. (2002b). *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue : Apprendre tout au long de la vie*, Québec, Ministère de l'Éducation, 40 p.

ICÉA. (2014). *Lire pour apprendre, comprendre et agir*, Montréal, ICÉA. Repéré à <http://icea.qc.ca/site/fr/lire-pour-apprendre-comprendre-et-agir>

Institut de la statistique du Québec. (2006). *Développer nos compétences en littératie, un défi porteur d'avenir. Rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 2003*, Québec, ISQ, 256 p.

OCDE. (2009). *PIAAC Literacy : A Conceptual Framework*, OECD Education Working Paper No. 34. Repéré à [http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=edu/wkp\(2009\)13](http://search.oecd.org/officialdocuments/displaydocumentpdf/?doclanguage=en&cote=edu/wkp(2009)13)

OCDE. (2012). *Des compétences meilleures pour des emplois meilleurs et une vie meilleure : panorama de la stratégie de l'OCDE sur les compétences*, Éditions OCDE, 28 p.

OCDE. (2013). *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, 484 p.

OCDE. (2013a). *The Survey of Adult Skills: Reader's Companion*, OECD Publishing. Repéré à <http://dx.doi.org/10.1787/9789264204027-en>

RGPAQ. (2007). *Avis présenté dans le cadre de la Consultation en vue d'un bilan synthèse consolidé de la mise en œuvre du plan d'action 2002-2007 et pour la détermination de priorités à retenir dans le cadre de l'élaboration du plan d'action 2008-2013*, Montréal, RGPAQ. Repéré à <http://www.rgpaq.qc.ca/dossiers.php?id=2>

RGPAQ. (2013). *Avis présenté par le RGPAQ à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes dans le cadre de la consultation préparatoire à l'événement 24 heures pour un Québec apprenant*, Montréal, RGPAQ, 11 p.

Statistique Canada. (2005). *Miser sur nos compétences : résultats canadiens de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, 2003*, Ottawa, RHDCC, 246 p.

Statistique Canada. (2008). *Contribution de la littératie à la croissance économique et aux gains des particuliers*, Ottawa, Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/2004006/7780-fra.htm>

Statistique Canada et Conseil des ministres de l'éducation (Canada) [CMEC]. (2013). *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, Ottawa, Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-604-x/81-604-x2013001-fra.pdf>

Statistique Canada; Conseil des ministres de l'éducation (Canada) [CMEC]; Emploi et Développement social Canada. (2013). *Les compétences au Canada : premiers résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA)*, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 109 p.

UNESCO. (1997). *CONFINTÉA V – La Déclaration de Hambourg sur l'éducation des adultes*, Hambourg, Institut de l'UNESCO pour l'Éducation. Repéré à <http://www.unesco.org/education/uie/confintea/pdf/con5fra.pdf>

UNESCO. (2006). *Éducation pour tous : l'alphabétisation, un enjeu vital - Rapport mondial de suivi sur l'EPT*, Paris, UNESCO. Repéré à <http://www.uis.unesco.org/Library/Documents/gmr06-fr.pdf>

UNESCO. (2010). *The Social and Economic Impact of illiteracy, analytical model and pilot study*, Santiago, UNESCO. Repéré à <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001905/190571E.pdf>

Venne, Jean-François. (2006). *Analyse de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA)*, Montréal, RGPAQ, 122 p.

World Literacy Foundation. (2015). *The Economic & Social Cost of Illiteracy : A snapshot of illiteracy in a global context*. Repéré à <http://bit.ly/1VakyzB>

**Organisations membres du
Réseau de lutte à l'analphabétisme**

AQIFGA

Association québécoise des
intervenantes et des intervenants
à la formation générale des adultes



L'alphabétisation,
Une leçon pour la vie.
Literacy:
Learning for Life.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec





Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

Icea



Literacy Quebec



Mouvement québécois
des adultes en formation



RGPAQ

Relais
femmes



table de concertation
des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes



Table des responsables de l'éducation des adultes et de la
formation professionnelle des commissions scolaires du Québec



RÉSEAU DE LUTTE À L'ANALPHABÉTISME

Plateforme du Réseau de lutte à l'analphabétisme

lutteanalphabetisme.ca